



Assemblée générale

Distr. générale
7 mars 2014
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session
Point 115 f) de l'ordre du jour
Élections aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires et autres
élections : élection des membres
de la Commission des Nations Unies
pour le droit commercial international

Lettre datée du 19 février 2014, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le Représentant permanent
de l'Ukraine

J'ai l'honneur de vous informer que, les États d'Europe orientale étant convenus de siéger par roulement à la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, l'Ukraine cédera son siège à la Pologne la veille du début de la quarante-septième session de la Commission, en juillet 2014.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 115 f) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Yuriy **Sergeyev**

